

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**

Jeudi 6 juillet 2017 - 9h30
Jeudi 7 septembre 2017 - 14h30

➤ **Bureau régional**

URIF.FO
Vendredi 23 juin 2017

➤ **Commission Exécutive de l'Union**

Jeudi 21 septembre 2017 - 9h30

➤ **Protection sociale**

- Conseil CPAM 94:23 juin 2017

➤ **Comité Confédéral**

National PARIS
28 et 29 septembre 2017

➤ **Formation syndicale**

Inscription ouverte pour 2017 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier est en ligne comme le formulaire d'inscription.

Stage s'organiser déc2017

réservés aux responsables syndicaux, secrétaire ou trésoriers, adjoints...
conditions impératives : **se manifester deux mois avant la date de la session** demandée pour les formalités administratives et syndicales
Contacts Philippe PEYSSON ou Nathalie

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

FO94, Courrier de l'Union

JUIN/JUILLET 2017

Edité le 23 Juin 2017

UNION DEPARTEMENTALE
FO 94

Commission Paritaire
0320 S 07318

Directeur de la publication
Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat
Imprimé par nos soins
(IMP UD FO 94)

Gouvernement Edouard PHILIPPE II

On conserve la même ligne directrice et les mêmes Ministres après le départ des chefs de files du Modem englués dans les affaires passées des assistants parlementaires, remplacés par des personnalités féminines dite de la "société civile" avec un glissement de poste : un cantalien aux commandes des Territoires, **Jacques MEZARD**, la même Ministre du Travail **Muriel PERICAUD**, le même Ministre de l'Economie Bruno LEMAIRE, de l'Action et des Comptes Publics Stéphane DARMANIN.

Les discussions sur les réformes à venir, loi travail, ont commencé avec les bilatérales des le 12 juin ; s'il est vrai que pour l'instant les grandes lignes et orientations sont affichées, il n'en demeure pas moins vrai que l'on va s'attaquer au Code du Travail, au financement de la Sécurité Sociale par une CSG accrue en lieu et place de cotisations, à la "nationalisation" de l'assurance chômage au détriment du paritarisme, puis à une énième réforme des retraites

La déclaration de politique générale du 4 juillet en dira plus long mais dès à présent, notre Commission Exécutive de l'Union départementale du 15 juin est inquiète des contours de la réforme du Code du travail, des accents mis sur la fonction publique, c'est pourquoi elle entend participer au **rassemblement parisien du 27 juin prochain** initiée par la CGT lors de l'installation de la nouvelle Assemblée Nationale dans le communiqué commun du 21 juin(cf page4), rassemblement esplanade des invalides avec prises de paroles, **ne cassez pas le Code du travail !**

Malgré le contexte de l'approche des vacances estivales, une délégation de l'Union et de militants sera présente.

Mandats extérieurs :

LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION du 15 juin a confirmé l'ébauche de nos listes décrites le 27 avril dernier, à savoir un exercice pas si simple avec la parité:

La désignation des **conseillers prudhommes (six femmes et sept hommes)**

Conseil de créteil

industrie : Pascal IGHEMAT(sanofi), Cécile LAMBER T(Pernod), Akim AGUENI (CENEXI)

commerce : Yannick LE GLOAN (ratp) Christian PASCUAL (carrefour belle epine), Sylvie CINOTTI (cora), Gualbert N'TOUARI (carrefour ivry), Manuel RUI AIRES (conforama)

activités diverses: André CARDOSO (igr), Sophie CHALOPIN (cpam), Christine AUXIETRE (caf)

encadrement : Martine ROUCH (caf), Hervé BERLAND (esi gpe)

Conseil de Villeneuve st georges (deux femmes et deux hommes)

industrie Corinne GOSSELIN (pernod)

commerce : Pascal LOPEZ (sanofi), Sonia ROBINET (lapeyre)

activités diverses : Didier CRUSSON (ud)

.../...

Le renouvellement des **conseillers du salarié**, proposition faite à la DIRECCTE pour instruction, réponse d'ici juillet et avis de l'arrêté préfectoral en septembre.

N	NOM	PRENOM	QUALITE	SECTEUR	TEL
1	BESSAD	Belkacem	cadre logistique	ts secteurs 94	06 03 27 31 33
2	DELAVEREAU (mme)	Dominique	employée de banque	ts secteurs 94	06 79 91 35 32
3	DJONDO	Paul désiré	technicien exploitation transports	ts secteurs 94	06 48 60 34 80
4	FAUQUET	Bruno	commerce	ts secteurs 94	06 70 55 75 05
5	KOUJAYAN (mme)	Edith	technicienne travaux publics	ts secteurs 94	0610 12 84 68
6	LAVIOLETTE	Roger	commerce	ts secteurs 94	06 67 19 27 99
7	LOISON	Michèle	secrétaire assistante médicale	ts secteurs 94	06 98 06 92 80
8	MJAHED	Ludovic	insertion professionnelle	ts secteurs 94	06 99 61 05 51
9	OBADIA (mme)	Sandrine	conseillère Pôle Emploi	ts secteurs 94	06 88 26 68 11
10	OTMANE	Jugurtha	agent de maitrise/chef équipe sécurité	ts secteurs 94	06 20 94 11 80
11	RENAUD	Olivier	agent production pharma	ts secteurs 94	06 62 40 64 32
12	ROPTIN (mme)	Isabelle	conseillère évolution professionnelle	ts secteurs 94	06 48 35 78 19
13	SALLET (mme)	Jeanne-Marie	responsable sces généraux	ts secteurs 94	06 22 31 39 09
14	SEGUIN (mme)	Marie Sylvie	réfèrent règlementaire Pôle Emploi	ts secteurs 94	06 73 56 11 75
15	SONG	Justin	personnel éducation enseignement	ts secteurs 94	06 21 45 38 11
16	ZINSOU	John	cadre informatique ingénierie	ts secteurs 94	06 79 39 92 95

(ou 01 49 80 94 94)

adresse : FO 94 11/13 rue des archives 94010 CRETEIL CEDEX

Les formalités administratives sont en cours d'examen à la DIRECCTE, pièce d'identité, certificat de naissance pour les personnes nées à l'étranger, attestation assurance, carte verte, carte grise, immatriculation sécurité sociale, adresse mail, etc....à suivre de la décision finale de les retenir toutes et tous.

Enfin , La représentation **protection sociale CPAM et CAF 94** .:

CPAM 94- CONSEILLERS

titulaires Marc BONNET et Jeanne Marie SALLET
suppléants RUI AIRES Manuel et Corinne GOSSELIN

CAF 94 -ADMINISTRATEURS

titulaires Yannick LE GLOAN et Mohamed BADI
suppléants Christine FONTAINE et Jean Luc CIRODE

CONTACTS MAIL marc.bonnet@fo94.fr

Horaires été

Comme à pareille époque, la Maison des Syndicats va restreindre son amplitude d'ouverture en juillet et aout pour l'accueil du public de 8h à 18h ;

Les services de l'Union seront par conséquent modifiés : 9h-12h et 14h-17heures .

Les militants et adhérents comme les syndicats hébergés dans nos locaux adapteront leurs horaires.

Déclaration de la Commission exécutive confédérale du 15 juin 2017

En 2016, FO a combattu la loi travail, sur la méthode et sur le fond, en demandant son retrait puis son abrogation.

En 2017, FO reste fidèle à ses positions et à son comportement de syndicat réformiste militant, libre et indépendant.

Face aux ordonnances annoncées et à la concertation entamée, FO, dans l'attente de textes précis de la part du gouvernement, rappelle aux pouvoirs publics ses analyses, ses revendications et ses lignes rouges, fondées sur la liberté de négociation, la liberté syndicale et le respect des principes républicains.

Il appartient au gouvernement et au président de la République de savoir s'ils en tiennent compte.

Si tel n'était pas le cas, FO n'hésiterait pas, comme l'a décidé le dernier CCN, à mobiliser contre ce qu'elle considérerait comme une loi travail XXL.

Revendications FO pour refonder la Sécurité Sociale sur ses valeurs,

Après les 70 ans de la sécurité sociale en automne 2015, ordonnance du 04 octobre 1945 instituant la Sécurité sociale-, Force Ouvrière avait tenu à rappeler l'histoire de sa construction, l'origine de ses valeurs et son évolution, directement issue du Programme du **Conseil National de la Résistance**, à l'occasion de la publication d'un ouvrage intitulé *La Sécurité sociale : 70 ans de lutte pour la dignité et la solidarité – Une réalisation pleine d'avenir !*.

Aujourd'hui notre Organisation syndicale récidive avec Jocelyne MARMANDE et son secteur confédéral, dans un ouvrage de référence

La Sécurité sociale doit être présidée par deux valeurs fondamentales, la solidarité et l'égalité.

Ce glissement vers une gouvernance par l'objectif comptable que les réformes successives ont imposé à celle-ci, des ordonnances Juppé de 1995 à la loi de 2016 dite de modernisation de notre système de santé est dangereuse.

Pour Force Ouvrière, il est de notre devoir de défendre ce modèle au service des travailleurs et de leur famille et de revendiquer son rétablissement, autour des valeurs qui l'ont fait naître.

Alors, après les commémorations du 70e anniversaire de l'une des plus belles réalisations sociales, nous avons à coeur de porter les propositions pour reconstruire et pérenniser ce modèle.





Pas de code du travail sur ordonnance !

Mardi 27 juin - 12 h

Esplanade des Invalides

Rassemblement et meeting unitaire

Mobilisons-nous contre les reculs sociaux

Les futurs projets de réforme du gouvernement concernant le droit du travail, dévoilés par la presse, vont bien au-delà des éléments annoncés publiquement ! Ils concernent notamment le contrat de travail, les salaires, la santé, la sécurité au travail, l'assurance chômage et les retraites.

Toutes les annonces vont dans le même sens : plus de précarité et de flexibilité pour les salariés, plus de « souplesse » et de facilités à licencier pour les entreprises. Au-delà de la méthode, consistant à agir rapidement via les ordonnances, le discours gouvernemental sur la « concertation » ne change rien : le gouvernement veut aller vite sans de véritables négociations. Il veut frapper fort. Le nouveau pouvoir à un projet de société ultralibéral, destructeur pour les salariés.

Sur le droit du travail, il aggrave la « Loi travail », dont nous exigeons l'abrogation, en faisant primer les accords d'entreprises au détriment des garanties collectives et du code du travail.

Des questions essentielles sont au cœur des réformes envisagées. Temps de travail, travail de nuit, salaires, emploi, plafonnement des indemnités de licenciement, référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur, fusion des instances représentative du personnel, remise en cause de l'insertion professionnelle des jeunes, réforme de l'assurance chômage et de l'assurance maladie avec la suppression des cotisations salariales via l'augmentation de la CSG ! Les retraités seraient particulièrement touchés via l'augmentation de 1.7 % de la CSG !

Ces projets sont d'autant plus dangereux qu'ils ouvrent aussi la voie à une attaque des statuts des salariés de la fonction publique et des services publics. Macron veut supprimer 120 000 postes de fonctionnaires ! L'égalité d'accès et le droit de toutes et tous à ces Services sur l'ensemble du territoire va encore subir de nouvelles attaques : enseignement public, hôpital, collectivités territoriales.

L'inversion de la hiérarchie des normes, poussée jusqu'au bout, comme le prévoit le gouvernement Macron, ce n'est plus de norme du tout, le retour à l'individualisation complète du contrat de travail, que l'employeur soit public ou privé ! C'est une revendication patronale afin de faire baisser le « coût du travail » et faciliter les licenciements. Il s'agit en fait de satisfaire ce dont le MEDEF rêve depuis toujours : « revenir systématiquement sur tout ce qui a été édifié en 1936 et 1945 ».

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF d'Île-de-France considèrent qu'il est urgent, indispensable que les salariés soient informés du contenu dangereux des projets Macron !

Nous ne pouvons laisser faire cela. Aussi, nos organisations invitent les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités, à agir pour défendre et obtenir des améliorations en matière d'emploi, d'augmentation de salaire, d'améliorations des conditions de travail, de maintien des conventions collectives et des statuts, de maintien des services publics et de toutes leurs missions.

Il faut augmenter les salaires, réduire le temps de travail, renforcer les droits des salariés et de leurs représentants. Il faut en finir avec l'austérité pour les salariés et les cadeaux sans limite aux employeurs.

Elles s'inquiètent également de la pérennisation dans la loi des principales dispositions de l'état d'urgence que le Gouvernement vient de décider et qui remettent en cause les libertés démocratiques.

Elles appellent les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités, à participer aux rendez-vous de mobilisations unitaires et interprofessionnelles qui seront organisés dès maintenant et à la rentrée de septembre.

Paris, le 21 juin 2017